



Consolidation des comptes

Vous avez besoin d'une consolidation des comptes.

Vous établissez les comptes de groupe : nous les consolidons.

Par contrainte légale ou sans être soumis à aucune obligation, vous souhaitez connaître et faire partager la vision d'ensemble de votre groupe.

• Il vous faut

- Mettre en place les procédures.
- Concevoir les documents.
- Choisir les méthodes de consolidation.
- Déterminer le traitement des données.
- Établir les comptes consolidés.

• Vous souhaitez

- Une assistance au démarrage et ultérieurement.
- Former votre personnel comptable.
- Faire établir des documents "Groupe".
- Respecter les règles comptables de la consolidation.
- Recueillir des avis et conseils.

• Nous vous proposons

- D'apprendre à préparer les opérations de consolidation.
- D'obtenir vos comptes consolidés (ou vos comptes combinés), dans des délais rapides.
- De bénéficier de notre assistance technique à tout moment.
- De vous aider au recrutement de techniciens qualifiés.
- D'assurer la formation de votre personnel comptable.
- De mettre en place votre fichier des sociétés (ou associations) consolidées.
- De concevoir et de réaliser vos documents de consolidation, (Manuel de consolidation, liasse de consolidation, calendrier, etc...).
- De vous assister lors du choix de votre logiciel de consolidation.

• Les avantages pour vous

- Vous disposez d'un audit de vos opérations de consolidation.
- Vous profitez de conseils compétents et efficaces.
- Nous sommes votre partenaire : pour dynamiser votre Groupe.